

Article Radio-Lac 13-01-2020

A Chêne-Bougeries, on ne supporte déjà plus le bruit du CEVA

Des habitants de Chêne-Bougeries, riverains du Léman Express, ont lancé une pétition pour lutter contre le bruit provoqué par les trains lors de leurs passages sur un tronçon non-couvert de 52 mètres. Ils se sont réunis ce lundi à l'occasion d'une réunion.

« Nous interrompons nos conversations jusqu'à ce que le train passe. » C'est le genre de griefs formulés par les habitants du quartier qui subissent des nuisances sonores, réunis aujourd'hui. Une cinquantaine de personnes se sont déplacées au restaurant Olea, à quelque dizaines de mètres du tronçon du Léman Express incriminé. Ils sont là pour exprimer leur ras-le-bol du bruit provoqué par le train, lorsqu'il passe sur une petite portion découverte au-dessus de la Seymaz, entre Chêne-Bougeries et Chêne-Bourg, le reste du tracé étant couvert. D'après eux, ce bruit menacerait leur santé. Ils ont lancé une pétition qui a déjà récolté plus de 1300 signatures.

Risques

Troubles du sommeil, agressivité, hypertension ou encore maladies cardiovasculaires: la liste des effets néfastes du bruit sur la santé est longue. Les riverains citent l'Office Fédéral de l'environnement (OFEV), pour rappeler que « le bruit stresse et rend malade ». Mais également que ces effets peuvent se produire « en cas de faible nuisances ». Ici, des mesures ont été effectuées et les pétitionnaires affirment que ces trains s'entendent pendant plus d'une minute à chaque passage, avec des pics de plus de 80 décibels. Pour comparer, c'est le bruit produit par une tondeuse à gazon ou que l'on entend – par exemple – dans une cantine scolaire. De leur côté, les CFF estiment que le niveau des nuisances se situe en dessous des valeurs limites, ce que les riverains contestent.

Revendications

Les pétitionnaires demandent plusieurs mesures de protections. À commencer par la couverture totale du pont, qui offrirait selon les pétitionnaires, « une protection efficace contre le bruit et serait préférable pour des raisons de sécurité et de protection pour la santé ». D'après eux, des parois contre le bruit – aussi hautes soient-elles – ne suffisent pas à arrêter le bruit. Autre revendication: couvrir sur 50 mètres les surfaces intérieures des tranchées couvertes des deux côtés de la passerelle avec un enduit phono-absorbant ou de la mousse acoustique. Enfin, les

riverains souhaiteraient l'installation de masse-ressort performant entre l'avenue de Bel-Air et le chemin de la Montagne, un système mécanique qui repose notamment sur un ressort.

Pétitionnaires optimistes

Les organisateurs de cette rencontre ne s'attendaient pas à autant de monde pour cette réunion. Le grand nombre de signatures récoltées les réjouit et ils attendent désormais de voir les effets que va produire le texte. Jean-Jacques Rikly est l'un des deux responsables de la pétition auprès du Grand Conseil. Il se réjouit de l'adhésion à cette cause.

<https://www.radiolac.ch/actualite/a-chene-bougeries-on-ne-supporte-deja-plus-le-bruit-du-ceva/>